EXCEPTIONNELLEMENT le PALAIS DES NOUVEAUTÉS, 32-34, Grande-Rue, Roubaix, restera ouvert le Dimanche 1er Novembre de 3 heures à 6 heures 1/2. 41924d

TOURCOING

A LA BANQUE DE FRANCE. — M. Rocherolles, chef du bureau auxiliaire de la Banque de France, à Tourcoing, est nommé directeur de la succursale à Alap.

TOUJOURS LES « CONDUITES ». — Un ouvrier du tissage Toulemonde, boulevard Gambetta, nommé Camille V..., a été « reconduit » vendredi soir par une bande d'individus de toutes sortes, qui ont commencé à le huer à la sortie de sept heures, sous prétexte qu'il avait travaillé il y a un an pendant une grève.

M. Camille V... s'est réfugié au poste de police et a pu regagner ensuite son domicile. Une arrestation a été opérée et non maintenue.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Hier après-midi, vers 1 heure et demie, M. Jules Delonte, 63 ans, demeurant 18, rue Racine, passait rue du Dragon, lorsqu'il s'affaissa subitement sur le trottoir. Il fut conduit en hâte à l'école municipale de la rue du Dragon, où M. le docteur Decherf, constata une congestion cérébrale. Le malade a été conduit à son domicile par la voiture d'ambulance.

LA FRAUDE DU CAFÉ. — Les douaniers de Tourcoing-Ville, en service à la ferme Billet, ont arrêté Emile Noilet, 27 ans, peigneur, né à Halluin, domicilié à Roncq, et Albert Lepers, 21 ans, rentreur, né à Tourcoing, et y domicilié, rue de Roncq. Tous deux étaient porteurs de 18 kilog. de café vert estimé 108 francs.

ARRESTATION SOUS INCULPATION DE VOL DE COFFRE-FORT. — La police a arrêté, en vertu d'un ordre du juge d'instruction de Courtrai, Victor Joseph Verhelst, 38 ans, terrassier, 10, rue de l'Espérance, lequel est impliqué dans une affaire de vol de coffre-fort commis la nuit du 17 au 18 octobre, chez un commerçant de Courtrai.

Des perquisitions faites au domicile de Verhelst n'ont amené aucun résultat. Verhelst sera transféré aujourd'hui à la maison d'arrêt de Lille en attendant l'extradition.

AUX CANTINES SCOLAIRES. — M. Vincent, maire de Mouvaux, accompagné de quelques conseillers municipaux, a visité les cantines scolaires de Tourcoing, dans l'intention d'en installer prochainement dans sa commune.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé aux Halles de Tourcoing, dans la matinée du 30 octobre : huîtres, 2 200 ; maërée, 2 325 k. ; moules, 500 k. ; pommes de terre, 800 k. ; fromages, 80 k. ; pommes, 80 k. ; poires, 40 k. ; grains d'épices, 150 k. ; raisins, 100 k. ; tomates, 130 k. ; haricots verts, 40 k. ; beurre, 20 k.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Mlle Sidonie Quivron, 21 ans, rue de la Baille, a en l'index rattaché par des pansements chez M. H. Fermont. Repos huit jours. Docteur Dubrangne. — M. Jules Desrousseaux, 64 ans, rue des Carlines, 1, fileur chez M. Fasot, s'est contusionné le poignet gauche contre une baguette. Repos huit jours. Docteur Vanneufville. — Mlle Jeanne Rachez, 25 ans, fileuse, chez M. Jules Petat, a eu le médius droit grillé par son métier. Repos six jours. Docteur Cusset. — Mlle Elise Deurinck, 17 ans, rue Kieber, 6, soigneuse chez M. Dillies, a fait une chute dans l'atelier. Repos de quelques jours. Docteur Droesnes. — M. Edouard Vandevelde, 40 ans, Roubaisien, ouvreur chez M. Cruye, s'est blessé au coup de pied droit en descendant un chassis. Repos six jours. Docteur Desbonnets. — M. Joseph Vandestenne, 28 ans, rue de la Belle-Vue, 119, tisserand chez M. Drey Simpson, s'est blessé la main gauche avec un passe-fil. Repos huit jours. Docteur Cusset.

LE SECRÉTARIAT DU PEUPLE, 85, rue des Ursulines, ne tiendra pas de réunion demain dimanche, jour de la Toussaint.

VOL DE DÉCHETS DE COTON. — Procès verbal a été dressé contre le nommé Alfred Herpoel, 35 ans, batteur chez M. Paul Dewavrin, filateur de coton, pour vol de déchets au préjudice de son patron.

12 portraits soignés 5 francs avec prime. 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing

RONCQ

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — M. le Maire informe les contribuables qu'à cause des troupes logées à la Mairie, M. le Percepteur fera lundi prochain sa recette hebdomadaire à l'*Estaminet de la Mairie*, chez M. Georges Dubourg.

UNE PANIQUE s'est produite, vendredi après-midi, au passage du train de voyageurs 2824 qui part d'Halluin à 4 heures 14. A ce moment, le garde-barrière cria au mécanicien qu'un train de marchandises venant de Tourcoing les Francs était engagé sur la ligne. Le train stoppa aussitôt et tous les voyageurs, pris de panique, descendirent tous, tandis que le garde-frein partait sur la ligne à la rencontre du train de marchandises annoncé. Mais ce dernier était encore en gare de Tourcoing-les Francs ; il avait été signalé par erreur beaucoup trop tôt, ce qui avait pu faire croire au gros-boulevard qui était en route.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

LES RUBANIERS. — On n'a pas oublié que lors des troubles occasionnés dans la ville par les grévistes d'Armentières, les rubaniers ont adressé aux patrons une demande d'augmentation. Ces derniers ne consentirent à examiner cette revendication qu'après la reprise du travail. Cette reprise ayant eu lieu, les patrons se sont réunis vendredi après-midi, à deux heures et demie, au café de la *Paix*, mais aucun tarif n'a été diaboré définitivement, une seconde réunion devant avoir lieu à cet effet.

WERVICQ-SUD

UN GRAVE ACCIDENT DE VOITURE. — En revenant, jeudi soir, de Lille, le cheval de M. Emile Druon, marchand de chevaux, et conduit par ce dernier, buta dans la descente de la Montagne, et s'abattit. M. Druon fut projeté hors de la voiture et tomba, la tête en avant, dans un tas de gravier placé à cet endroit pour l'entretien de la route. Relevé inanimé, M. Druon, qui était blessé assez grièvement au front et avait, en outre, reçu d'autres contusions, fut transporté à son domicile par des passants. M. le docteur Merchier, appelé à lui donner des soins, lui a prescrit une quinzaine de jours de repos.

LES MOTEURS ÉCONOMIQUES

pour la petite industrie et l'agriculture sont ceux que fabriquent la Maison JAPY. Voir au magasin J. FEUTRIER, 182, rue du Moulin, à Roubaix. 31066

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Boat, curé de Villers-Plouich, est transféré à Beuvrages. — M. l'abbé Sammiez, vicaire à Abscon, est transféré à Beauvois.

M. Denimal, pro-curé à Neuvilly, est nommé curé à Neuvilly. — M. Dubart, curé à Salesches, est nommé curé à Bévillers.

AVIS IMPORTANT. — Samedi 31 octobre, le magasin du *Chariot d'Or*, 50, Grande-Place à Lille, commencera une liquidation sérieuse, pour cause de cessation de commerce. On y trouvera un grand stock de diamants, au prix de l'ancien cours, c'est-à-dire avec 20 0/0 de rabais, ainsi qu'un choix complet de bijouterie, joaillerie et orfèvrerie, dans des conditions extra avantageuses. 41798

Maison VANDCORSCELAERE Frères & Sœur

Place Chaptal, ROUBAIX

(contre l'entrée principale du cimetière)

A l'occasion de la Toussaint. Immense choix de chrysanthèmes. Fleurs coupées du pays et du Midi. Plantes et bouquets. Couronnes funéraires. — Maison recommandée pour la modicité de ses prix. 41736

LA FÊTE DE LA TOUSSAINT

A ROUBAIX. — A Saint-Martin, les chœurs mixtes interpréteront, à la Messe de dix heures, sous la direction de M. Paul Fournier, avec accompagnement d'orgue et quatuor à cordes, les morceaux suivants : *O Salutaris*, (Gounod) ; *Kyrie, Gloria, Sanctus, Benedictus, Agnus* (Bouichère) ; *Credo* (Mozart) ; *Tantum Ergo* (Lampacher). Solistes : MM. Paul Grumiaux, tenor ; Henri Carton, baryton. A l'Offertoire : *Méditation* de Ch. Lefebvre, pour orgue et quatuor. Solo de violon par M. Desiré Laurent, professeur au Conservatoire. Le orgue de chœur sera tenu par M. Mezar, M. Eugène Delporte étant empêché.

— La Maîtrise de Saint-Sépulcre exécutera à la messe de 10 heures, sous la direction de M. Arthur Vandervelden, la messe à 3 voix de Louis de Mertier et le *Credo* de la messe *en ut* de Mozart, avec accompagnement d'orgue de M. Henry Vaillant. Les soli seront chantés par MM. Debruyne, Dubar et Beuque.

A l'église Saint-Antoine. — La maîtrise de la paroisse exécutera à dix heures, sous la direction de M. Eugène Peers, la grand'messe de Hasler. Les soli de cette œuvre d'un style à la fois savant et profondément religieux, seront chantés par MM. Gustave Scalbert, Victor Vivier, Fernand Magermans, et Victor Poliet.

A Lys. — Dimanche, fête de la Toussaint, la maîtrise de l'église de Lys exécutera le *Kyrie, Gloria, Sanctus*, de Gounod ; le *Credo* et l'*Agnus* d'Archambeau, le *Tantum ergo* à trois voix de Baloochard, et comme chant final *l'Anniversaire des martyrs*.

A LANNOY. — Dimanche prochain, fête de la Toussaint, la société chorale de l'église exécutera, pendant la messe de dix heures, la Messe de Sainte Cécile, de Gounod. Les soli seront chantés par MM. Ponime, Corbeil et Broux. M. Achille Plouvier, organiste de la paroisse, exécutera sur l'orgue, au gradiel : Nocturne en *mi bémol* de Chopin ; à l'offertoire, Toccata en *ré mineur*, de Bach ; et pour la sortie, Fanfare, de Lemmis.

A ANNAPES. — Voici l'horaire des cérémonies religieuses de dimanche prochain, fête de la Toussaint : A sept heures et demie, messe de communion ; à dix heures, messe solennelle. La maîtrise de la paroisse exécutera la messe à trois voix d'Archambeau. A 2 heures et demie, vêpres solennelles. A la suite de l'office des morts, qui aura lieu immédiatement après, les fidèles se rendront en procession au cimetière où M. le curé bénira les tombes.

A LINSELLES. — La Musique municipale se fera entendre à la grand'messe, dimanche. Parmi les morceaux on cite : *Lucrèce Borgia*, fantaisie pour clarinettes, et Air varié de concours.

LES MANIFESTATIONS

A L'OCCASION DE LA TOUSSAINT

A ROUBAIX. — Comme les années précédentes, l'*Association des Travailleurs Français* ira, demain dimanche, déposer une couronne au pied du monument des victimes du travail. M. Eugène Nocum, secrétaire général, prendra la parole. Réunion à neuf heures du matin, au siège social, chez M. Florent Boudin, Grande-Rue, 87. Départ à neuf heures et demie précises.

A WATTRELOS. — *Les anciens sous-officiers.* — Réunion demain dimanche, à onze heures précises, au local, chez M. Bienvenu, pour prendre part au cortège qui se rendra au cimetière. La Commission compte sur la présence de tous les membres. Tenue noire et insignes.

— *A la Gauloise.* — *La Gauloise* prendra part demain dimanche, à la manifestation organisée à la mémoire des enfants de Wattrelos morts pour la patrie. Réunion pour le cortège au local, en tenue d'hiver, à onze heures très précises.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE *LA PATRIOTE.* — Les gymnastes sont priés d'être au local, dimanche matin à neuf heures et demie, pour la visite au cimetière en tenue d'été.

A CROIX. — *Un arrêté municipal.* — La Mairie nous communique le texte de l'arrêté suivant, pris par M. Desbarbieux, à l'occasion des manifestations de la Toussaint :

« Considérant que pour éviter les plaintes formulées au sujet des manifestations organisées dans le cimetière communal, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, et conserver, dans l'enceinte du cimetière, l'observation du recueillement et de la décence que commande le respect dû aux morts, il y a lieu de les réglementer ;

» Arrêtons : Article premier : Pendant les jours de la Toussaint, les 1er et 2 novembre prochains, toutes manifestations et tous rassemblements autres que les enterrements, ne pourront avoir lieu dans le cimetière de Croix, sans en avoir, au préalable, demandé et obtenu l'autorisation de l'Administration municipale.

» Art. 2 : Les manifestations qui sont autorisées pour les jours précités, devront être complètement terminées dans le cimetière, à dix heures du matin au plus tard.

» Art. 3 : Les dispositions de l'arrêté en date du 1er octobre 1879, régulièrement approuvé le 18 du même mois, portant règlement sur la police du cimetière de Croix, seront rigoureusement appliquées contre tout contrevenant.

» Art. 4 : M. le Commissaire de Police et tous les agents de la force publique sont chargés de l'exécution des présentes dispositions.

» Fait à la Mairie de Croix, le 22 octobre 1903.

» *Le Maire*, (Signé) F. DESBARBIEUX. »

— Nous rappelons que c'est demain dimanche que les sociétés de Croix iront, en corps, déposer des fleurs aux monuments des soldats morts pour la Patrie et des victimes du travail. Rassemblement des sociétés à huit heures et demie du matin, au siège des *Anciens Militaires*, estaminet du *Petit Riche*, à l'Alumette.

A MOUVAUX. — La société d'anciens militaires *Le Drapeau* se réunira demain dimanche, 1er novembre, jour de la Toussaint, à deux heures très précises, au siège de la société, à l'estaminet de l'*Ancienne Mairie*, rue de Lille, 101, pour se rendre au cimetière, déposer une couronne sur le monument des soldats morts pour la Patrie.

A LINSELLES. — Demain dimanche, 1er novembre, la *Société des Anciens soldats* se rendra au cimetière pour déposer une couronne sur le monument érigé à la mémoire des enfants de Linselles morts pour la Patrie. La Commission invite tous les anciens soldats de la commune à se joindre à elle pour cette belle et patriotique manifestation. Réunion au siège de la société, estaminet de la *Pomme d'Or*, Grand'Place, à onze heures et demie. Départ à midi précis.

— x —

A l'occasion de la Toussaint, dans toutes les communes, les bureaux des services publics, celui de l'état-civil excepté, seront fermés le 1er novembre.

COMMUNICATIONS

Roubaix. — *Trouvailles.* — M. Jules Deprince, rue de Lille, 101, a trouvé une chaîne et une croix en argent.

— M. Nouaille, gendarme en détachement à Roubaix, a trouvé une pièce d'or.

— *Anciens Combattants de 1870-71 l'« Ancienne ».* — Une messe pour les camarades Floris Lepers, Maréchal Alfred, membres actifs, et pour M. Delannoy-Destombes, membre honoraire, décédés dans le courant de l'année, sera dite dimanche prochain à midi, en l'église St-Joseph. Des places seront réservées pour les familles des défunts. De 1 heure à 2 heures on recevra les cotisations des retardataires ainsi que celles des invités au banquet. (Irrévocablement dernier délai). Réunion au *Café Pandore*, pour les sociétaires et la musique à 11 heures. Insigne de première tenue de rigueur.

— *Club Moderne.* — Samedi à 8 heures 1/2, répétition générale des chœurs en rue de la Sainte-Cécile.

— *Chauffeurs-conducteurs.* — Les sociétaires n'ayant pas reçu de convocation sont priés de se rendre au local, dimanche 1er novembre, fête de la Toussaint, à 10 h. 1/2, en tenue de travail, pour se rendre au cimetière.

— *Anciens cuirassiers du Nord.* — Les anciens cuirassiers de la section de Roubaix sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 1er novembre, à 3 h., au siège de la société, chez M. Alphonse Desmulliez, 108, rue du Moulin.

— *Jeunesse de l'Ancien Temps.* — Répétition partielle de la messe de Sainte-Cécile, à 8 heures 1/2 précises. A neuf heures, répétition générale.

— *Cœcilia Roubaisienne.* — Ce soir samedi, à huit heures et demie, répétitions partielle et générale. Un punch sera offert aux sociétaires.

— *Philharmonique du Jean-Ghislain.* — Réunion aujourd'hui samedi, à neuf heures. Répétition des morceaux qui seront exécutés le dimanche 1er novembre, en l'église Saint-Joseph, pendant la messe de midi que feront célébrer les *Anciens Combattants de 1870-1871.*

— *Fanfare de cavalerie l'Ancienne.* — Réunion générale aujourd'hui samedi, 31, à neuf heures, rue de l'Epeule, 145. Décision à prendre pour rendre visite, en corps, à la tombe de Gustave Jusy, secrétaire, défunt.

Croix. — *Grande-Harmonie.* — Répétition générale ce soir samedi, à huit heures et demie très précises. A l'issue de cette répétition, un souper sera offert aux musiciens, par M. Leduc, tenancier du local. Il n'y aura pas de répétition demain dimanche.

— *Chorale l'Avenir.* — Répétition générale ce soir, à huit heures et demie très précises, au local, chez M. Louis Bus, rue du Téléphone, 38. Présence urgente.

— *Chorale les Orphéonistes.* — Ce soir samedi, à neuf heures précises, répétition générale des chœurs pour la Sainte-Cécile. Présence obligatoire.

Tourcoing. — *Les Trompettes Intimes.* — Aujourd'hui samedi, 31 octobre, répétition générale, à huit heures et demie précises, au nouveau local, 61, rue de la Cloche.

— *Société des anciens militaires coloniaux.* — Rendez-vous, au siège de la société, à neuf heures et demie, pour se rendre à la manifestation patriotique organisée en l'honneur des camarades morts pour la Patrie. La Commission invite les militaires coloniaux rentrés dernièrement ou se trouvant en permission à se joindre à eux. Médailles et insignes de rigueur.

— *Société de Dotation de la Jeunesse de France.* — Sociétaires inscrits à Tourcoing, 300. Dimanche prochain 1er novembre, de dix heures et demie à onze heures et demie du matin, recette mensuelle des cotisations au siège social, estaminet du *Violon d'Or*, coin des rues Delebal et du Calvaire, ainsi qu'aux bureaux de groupe suivants : chez M. Joseph Bernard, cafetier, place des Phalempins ; chez M. Evariste Lenbrandt, cafetier, rue de la Croix-Rouge, 314 ; chez M. Léon Billet, cafetier, coin des rues de St-Omer et de l'Epine ; chez M. Rémy Verstraeten, estaminet du *Cœur d'Or*, coin des rues de l'Espierres et du Flocon ; chez M. Arthur Sulmont, cafetier, coins des rues de Dunkerque et d'Anvers. Prière de se munir de son livret. Pour les retardataires à ces différents bureaux de groupe, le trésorier général se tiendra à leur disposition jusque midi aux plus tard au siège social, estaminet du *Violon d'Or*. Les livrets des nouveaux sociétaires inscrits dans le courant du mois seront à leur disposition, au siège social, où ils peuvent les retirer et acquitter en même temps les cotisations échues.

— *Trouvaille.* — Un agent a trouvé, vendredi soir, vers cinq heures et demie, une chaîne de coton marron de qualité fine enroulée en pelote. La trouvaille a été faite rue de Roubaix, en face de la rue Balzac.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 30 octobre

Présidence de M. SÉE, vice-président

PORT D'ARME. — Le vendredi 25 septembre, dans la matinée, des douaniers arrêtaient à Roncq deux individus, qu'ils croyaient en état de vagabondage ; sur eux, ils trouvèrent deux stylets très effilés, arme dangereuse dont ils voulaient se servir pour se défendre en cas d'agression, disaient-ils. Ce sont : Achille Vandenberghe, 16 ans, ouvrier de fabrique, et Oscar Poinflet, 19 ans, menuisier, à qui, pour port d'arme prohibée, le tribunal infligea par défaut 3 jours de prison.

VOL DE POMMES DE TERRE. — Des agents de police, de patrouille à Tourcoing, dans la rue de Dunkerque, dans la nuit du 17 au 18 septembre, remarquaient deux individus, Théophile Spruytte, 17 ans, manœuvre de maçon, rue de Rotterdam, et Daniel Seymaeve, 31 ans, cordonnier, rue des Francs, porteurs d'un sac, cela leur parut suspect ; ils voulurent regarder, les deux individus prirent la fuite en leur jetant des sacs dans les jambes. Un fut arrêté, puis relâché. Le sac contenait des pommes de terre qu'ils reconnurent avoir volées à Bondues, dans un champ appartenant à M. Henri Montagne, cultivateur, rue de Lille, à Mouvaux. Par défaut, 8 jours de prison à Théophile Spruytte ; 15 jours à Désiré Seymaeve.

LES SUITES DE L'IVRESSE. — Ces jours derniers, le garde Descamps, d'Halluin, apprenait qu'un expulsé, Auguste Claeys, 48 ans, ouvrier agricole, se trouvait sur le territoire de la commune, menaçant de frapper quelqu'un. Il se mit à sa recherche et finit par le trouver ; voulant le mettre en arrestation, Claeys se rebella violemment. Claeys qui est expulsé par arrêté préfectoral du 19 mai de cette année, encourt 20 jours de prison et 5 francs d'amende.

— Félix Degrendel, journalier, rue de l'Enetle, à Roubaix, faisait, dans la soirée du vendredi 18 septembre, un tapage infernal près de son domicile : il avait trop bu. L'agent Barrat, de service dans le quartier, vint le rappeler au calme, l'homme se mit à l'injurier grossièrement. Huit jours de prison et 5 francs d'amende à Felix Degrendel.

LA FRAUDE. — Le 27 octobre, vers trois heures de l'après-midi, les douaniers en tournée à Marcq-en-Baroeul, dans le hameau du Quesne, avaient, près de l'estaminet de la *Belle Promenade*, une balladeuse recouverte d'une bâche. Leur curiosité professionnelle les poussa à regarder dessous ; ils découvrirent, au fond de la balladeuse, 81 kilos de tabac haché, de provenance étrangère, d'une valeur de 1.012 fr. 25. Restait à saisir le fraudeur ; ils se cachèrent tout près de là et furent assez heureux, quelque temps après, pour apercevoir un individu qui s'attela à la charrette ; ils le mirent en état d'arrestation. C'est un nommé Valéry Vandenberghe, 40 ans, tisserand, à Roubaix, rue du Chemin-de-Fer, qui pour cette contrebande par voiture, s'entend infliger six mois de prison et 2.025 francs d'amende avec une année de contrainte par corps.

— Marie Dewuyst, 19 ans, soigneuse, à Roubaix, rue des Longues-Haies, a été arrêtée le 26 octobre, vers mitli et demi, à Wattrelos, sentier Delbart ; elle était en compagnie d'un enfant de 8 ans, Julien Vanloch, qui, en raison de son jeune âge, a été relaxé. Marie Dewuyst avait sur elle diverses marchandises de contrebande, 225 grammes de tabac, 450 cigarettes et 15 boîtes d'allumettes en cire, le tout d'une valeur de 36 fr. 22. Marie Dewuyst, qui est une fraudeuse de profession, encourt vingt jours de prison et 500 francs d'amende.

— Trois jours avec sursis et 500 francs à Léonie Chalot, 16 ans, bambrocheuse, à Wasquehal, rue Royale, pour fraude de 2 kil. 500 de café vert, le 24 octobre, vers trois heures de l'après-midi, à Wattrelos, sentier Ségard.

POUR ADULTÈRE et complicité, 25 francs d'amende avec sursis, à Angèle Cateaux et à Gustave Duquesne, de Roubaix ; huit jours de prison à Héloïse Buisine, femme Gaufet, boulevard de Reims, à Roubaix, et à Rémy Didak ; 25 francs d'amende à Césarine Omez, femme Duvinage, ménagère à Croix, et à Edmond Louchienne, employé de commerce.

TRIBUNAL DE JUSTICE DE PAIX DE TOURCOING

Audiences du vendredi 30 octobre

Présidence de M. MERCHIER, juge de paix

LA DIFFAMATION. — M. le juge de paix a rendu son jugement dans l'affaire Capart-Deswazières. Les faits n'étant pas suffisamment établis, il a débouté M. Capart de sa demande en 150 francs de dommages-intérêts.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

Les représentations d'opéra à Roubaix

Roubaix, le 30 octobre 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Grand merci aux administrateurs du Grand-Théâtre pour la superbe représentation de *Samson et Dalila*, magistralement jouée et chantée, qui n'a pas fait regretter les interprétations précédentes de ce chef-d'œuvre.

Mais après les félicitations, un peu de critique nous est permis. On annonçait pendant la soirée, ou plutôt le bruit courait, que pour la prochaine fois *Mignon* tiendrait l'affiche. Sans rien vouloir enlever de la valeur de l'ouvrage d'Ambroise Thomas, nous croyons que nous le servir à chaque saison est un peu exagéré.

Si nous ne devons avoir que quelques séances lyriques, nous serions enchantés de les voir consacrées à des ouvrages, sinon inédits, au moins ayant vu peu de fois le feu de la rampe à Roubaix.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes salutations sincères.

Un groupe de Roubaisiens habitués des soirées d'opéra.

— x —

Roubaix, le 30 octobre 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

On peut constater que cinq minutes après l'ouverture des portes au Théâtre-Hippodrome, les deuxièmes galeries sont entièrement remplies. Donc, la presque totalité des spectateurs attendaient à la porte, et cette attente est très désagréable.

Il y a cependant un moyen bien simple d'éviter cela, c'est de numéroter les places de deuxièmes galeries comme on le fait pour les autres, de cette façon l'entrée se fera très tranquillement. Nous en avons un exemple à Tourcoing où tout se passe convenablement.

On vend les programmes 0 fr. 20 aussi bien aux fauteuils qu'aux deuxièmes galeries. Les spectateurs de deuxièmes galeries paient par conséquent un tiers du prix de leur place pour le programme, c'est absolument hors de proportion.

Comme comparaison, si on faisait payer, pour le programme, le tiers du prix de leur place aux spectateurs des fauteuils, cela ferait 1 fr. 65, ce qui serait exorbitant. Il en est cependant ainsi pour les spectateurs de deuxièmes galeries.

Donc que l'on fasse payer le programme à 0 fr. 20 ou 0 fr. 30 en bas et qu'on le fasse payer 0 fr. 10 en haut, cela sera beaucoup plus juste et procurera un plus grand bénéfice à l'Administration de l'Hippodrome.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Un habitué du Théâtre-Hippodrome.

La rue Monthyon à Tourcoing

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Je vous serais reconnaissant d'accorder l'hospitalité de vos colonnes à la réclamation suivante :

« La municipalité de Tourcoing, si soucieuse de l'hygiène publique, ne pourrait-elle pas forcer le propriétaire du terrain situé à l'angle du boulevard et de la rue Monthyon à recouvrir d'une voûte l'infect ruisseau qui traverse ledit terrain ? Comment se fait-il aussi que, contrairement aux règlements de voirie, ce terrain ne soit pas clôturé dans la rue Monthyon ?

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes civilités empressées.

» *Un passant.* »

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

F. Fl... — Vous avez droit à la dispense comme fils de Belge. — *1897-216.* — Faites votre demande au commandant du recrutement de Lille. — *Un abonné 107.* — Ce nom n'existe pas dans le Bottin. La maison a sans doute été cédée. — *I. A. P.* — D'habitude, les jeunes gens sont escortés jusqu'à la caserne. — *K. K. O. Q.* — Vous voulez dire sans doute nautonier, personne qui conduit une embarcation. — *Arthur V...* — Adressez-vous au représentant de la Société, rue Claude-Lorrain, 83. — *4 futurs soldats du 94e.* — 1. Nous ne pouvons vous renseigner sur ce point, car il y a de fréquents changements dans les affectations de troupes ; 2. Nous publions aujourd'hui l'horaire des trains. — *Un lecteur assidu 82, Lannoy.* — 1. Oui, les réformés n° 2, inscrits de la classe prochaine, doivent passer devant le Conseil de révision *porteurs de leur livret militaire* ; 2. C'est absolument comme vous n'aurez jamais servi et vous pourrez être incorporé pour 3 ans ; 3. Il ne serait tenu compte de vos services antérieurs. — *M. D. 6.* — 1. Il vous faudra contracter un engagement en février ou en octobre 1905 ; 2. Quelques mois avant ces époques, écrire aux chefs de corps où vous désirez servir pour obtenir un consentement ; 3. Munir de votre acte de naissance et quelques semaines avant l'engagement, passer la visite à Lille, Bureau de recrutement. — *A Young traveller.* — 1. Le consentement du chef de corps ; 2. 1°59 à 1°72 ; 3. La solde est uniforme. — *P. L. P.* — Elles ne doivent plus être autorisées. Voyez au Bureau de recrutement de Lille. Lorsque les permutations étaient agréées il fallait trouver un jeune homme du même canton et affecté à la même arme.

Un groupe de cyclistes. — Nous ignorons cette adresse. Cette information était payante et venait de Tourcoing. — *E. H. 105.* — Roubaix, Lille, Armentières, Bailleul, Meteren, Flêtre, Caestre, c'est-à-dire la route nationale, qui nous paraît la meilleure pour camions. — *Georges et Charles.* — Roubaix, Lille, Armentières, puis le gravier à gauche à la sortie d'Armentières (avant Nieppe), conduisant à Estaires, Merville, Haverskerque et le chemin de halage du canal de la Lys jusqu'au gravier conduisant à Isbergues, 65 kilomètres.

A. V. — La compagnie du 8e, cantonnée à Croix, est actuellement rattachée au secteur de Lille qui a maintenu son occupation de Lille à Croix inclus. Wattrelos est dans le même cas. L'ordre d'évacuation n'a pas encore été donné à ces troupes.

CONCERTS & SPECTACLES

AU THÉATRE MUNICIPAL. — La représentation de jeudi s'est donnée devant une assez belle salle. Deux pièces tenaient l'affiche : d'abord *Le supplice d'une femme*, le drame bien connu d'Emile de Girardin, puis *Mme la Maréchale*, d'Alphonse Lemonnier et L. Péricaud, amusante fantaisie où Sardou aurait, dit-on, puisé le sujet de *Madame Sans-Gêne*.

L'interprétation a été excellente tant de l'une que de l'autre pièce. Dans la première Mme Jane Duran a fait une Mathilde pathétique et M. Bureau s'est habilement identifié avec le personnage de *Dumont*.

Madame la Maréchale a été enlevée avec entrain et Mme Vienne-Montveillier s'est taillé un joli succès en la *Maréchale de Ravinel* : excellent également M. Bureau dans le rôle du Maréchal. Tous les rôles d'ailleurs ont été très bien tenus : en somme soirée fort intéressante.

THÉATRE DE ROUBAIX Direction : L. COUVREUR

Bur. à 5 h. ½ — Dimanche 1er novembre — Rid. à 6 h.

LES ORPHELINS DU PONT-NOTRE-DAME

ou *l'Œuvre de Saint-Vincent de Paul*

grand drame en 5 actes et un prologue en deux actes

LE GRAND MOGOL, opéra-comique en 3 actes

41922

THÉATRE DE TOURNAI. — Directeur : M. E. Deo. — Samedi 31 octobre. Bureau à 6 h. ; rideau à 6 h. 1/2. 1° *La Famille Pont-Biquet*, comédie en 3 actes ; 2° *Le Cœur et la Main*, opéra-comique en 3 actes.

Dimanche 1er novembre. Bureau à 4 h. ; rideau à 4 h. ½. Abonnement suspendu. 1° *Les Deux Orphelines*, drame en 5 actes et 8 tableaux ; 2° *La Périchole*, opéra bouffe en 3 actes.

PIPE filtre anti-nicotine, Cat le **Simon-Tranchant**, à Cambrai 41864

NOUVELLES MILITAIRES

Les appels des territoriaux

Une récente circulaire ministérielle supprimait la période de treize jours pour les territoriaux convoqués le 21 octobre, pour la reporter à une époque ultérieure.

Mais les motifs invoqués n'existent plus pour ceux appelés le 4 novembre.

En conséquence, les territoriaux convoqués pour cette dernière date devront rejoindre le corps auquel ils sont affectés pour accomplir cette période d'instruction.

ARMÉE TERRITORIALE. — *Artillerie.* — M. Wibault, sous-lieutenant de réserve au 29e régiment, passe avec son grade dans l'armée territoriale et est classé au groupe territorial du 15e régiment.

Acheter vos fourrures aux Galeries Lilloises, qui encouragées par le succès de ce rayon, en ont considérablement augmenté les assortiment et établi des prix inconnus jusqu'à ce jour. 41917

NORD

LE COLLÈGE DE FILLES DE DOUAI. — Dans sa séance d'hier, le Conseil municipal de Douai a voté l'achat du collège anglais, qui sera transformé en collège de filles.

M. l'abbé Jouannin, administrateur des missions catholiques anglaises, auxquelles appartient cet immeuble, accepte de le céder pour 280.000 francs et le ministre de l'Instruction publique, tuteur légal des missions catholiques anglaises, autorise cette vente à ces conditions.

L'ÉLIXIR ANTIGOUTTEUX VINCENT guérit le rhumatisme et la goutte en peu de temps. 3 fr. le flacon à la pharmacie **Vincent, r. de la Limite, 33, Bruxelles.** Dépôts : à Mouscron, Fonder ; à Tournai, Brame ; à Courtrai, Hulpiau-Gevaert ; à Warneton, Vandermarière ; à Comines, Messiaen et Van Neddergen. 40164d

BELGIQUE

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES ET DES CERCLES CATHOLIQUES. — Les délégués des Associations catholiques et des Cercles catholiques viennent de se réunir, sous la présidence de M. Woeste. Ils ont procédé à un long échange de vues au sujet des élections législatives de 1904, de la situation du parti catholique et des mesures que celle-ci réclame. Ils ont été unanimes à déplorer les divisions qui, après s'être manifestées au Parlement, ont trouvé des échos au dehors, et à émettre le vœu que les catholiques se serrent autour du gouvernement pour ne pas compromettre le sort de la bataille électorale prochaine. Ils ont reconnu que d'ici là, il ne pouvait être question de réunir un congrès catholique. L'opportunité d'un congrès sera, le cas échéant, examinée plus tard ; aucune décision n'a donc été prise à cet égard. Après échange de vues sur diverses œuvres, la Commission s'est complétée par la nomination de M. Rydmans, président de l'Association catholique d'Anvers, et de M. Pirmez, de Charleroi.

LA RETRAITE DU GOUVERNEUR DU LIMBOURG. — On annonce la retraite du gouverneur du Limbourg, le baron de Pitteurs-Hiegaerts. Il serait remplacé par le comte Théodore de Renesse ou par le chevalier de Borman, député permanent depuis vingt-huit ans.

ÉLECTIONS COMMUNALES. — La députation permanente de la Flandre-Occidentale est saisie de trente-neuf réclamations contre la proclamation des résultats des scrutins communaux. Ces réclamations visent les élections de Beerst, Blankenberghe, Clemskerke, Coolkerke, Coolscamp, Crombeke, Cuerne, Dentergheim, Dixmude, Eernegheim, Emmerres, Hooghlede, Kerkhove, Keyem, Knocke, Leffinghe, Marckegheim, Moorseele, Mouscron, Oostnieuwkerke, Ostenghem, Ostende, Ramscapelle, Reckem, Roksghem, Swevezeele, Syssele, Thourout, Voormezeele, Waardamme, Westcappelle, Westroosbeke, Wervicq, Wulskerke, Wyngene, Woumen, Ypres, Zandvoorde et Zevekote.

LA MALADIE DE LA PRINCESSE STÉPHANIE. — Nous avons annoncé hier, que la comtesse de Lonyay, née princesse Stéphanie de Belgique, en ce moment à Lucerne, est très souffrante. Les dernières nouvelles parvenues jeudi soir à Bruxelles ne sont pas rassurantes du tout. Les membres de la famille royale sont tenus au courant de la situation de la princesse.

On se souvient que le jour anniversaire de la mort de la Reine Marie-Henriette, le comte et la comtesse de Flandre, se trouvant à Lucerne, firent célébrer en la cathédrale de cette ville un service funèbre à la mémoire de la Reine des Belges. L'archiduchesse Stéphanie, déjà malade, voulut y assister malgré les protestations de ses médecins et on dut la transporter à la cathédrale dans une chaise à porteurs.

L'auguste malade souffre d'une péritonite.

FEUILLETON DU 1er NOVE